



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

installations sportives

Question écrite n° 26245

Texte de la question

M. Jean-Marie Aubron demande à Mme la ministre de la jeunesse et des sports de bien vouloir lui préciser s'il existe des normes fixant la largeur minimale du passage entre deux rangées d'une tribune d'un stade de club de football professionnel.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marie Aubron](#)

Circonscription : Moselle (8^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 26245

Rubrique : Sports

Ministère interrogé : jeunesse et sports

Ministère attributaire : jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 mars 1999, page 1359